



## SOMMAIRE

- Le mot du maire p. 02
- Réception de nouvel an p. 03
- Informations générales p. 04
- Les permis de construire et déclarations préalables p. 05
- Carnet de famille p. 06
- Vie du village p. 11
- Dossier p. 21
- Poème alsacien p. 26
- La page des associations p. 27
- Info mairie et plan du village p. 36

## **Le mot du maire**



A l'heure où s'imposent de grands changements tant sur le plan économique que social, en vue de réduire les dépenses, notre commune dont l'autofinancement et les dotations sont limités, ne peut se permettre l'élaboration de projets d'envergure.

2014 a vu l'heureux aboutissement de l'installation de la rhizosphère avec sa mise en service en mars, après de nombreuses et laborieuses étapes. D'autres projets et actions sont en cours, il faudra les finaliser avec les moyens qui nous seront donnés, sans toutefois tomber dans l'attentisme. Nous resterons sereins malgré toutes les restrictions et nouvelles directives quant à la gestion de nos affaires communales. Nous aurons pour mission d'avancer ensemble afin d'assurer au mieux le devenir de notre village et de ses habitants dont la confiance et le soutien nous seront indispensables.

André Wolgensinger, maire  
les adjoints et le conseil municipal  
l'ensemble des collaborateurs

vous souhaitent une bonne santé, une belle et heureuse année 2015.



# RECEPTION DE NOUVEL AN

## **INVITATION**

LE 25 JANVIER 2015 A 11 HEURES AURA LIEU LA RECEPTION DE NOUVEL AN, AU FOYER COMMUNAL.

L'équipe municipale a le plaisir de convier tous les habitants du village et en particulier les nouveaux arrivants qui auront l'occasion de passer un moment d'échange après la présentation du bilan 2014 et projet 2015.



**A l'issue de la cérémonie des vœux, le verre de l'amitié sera servi par les membres du Conseil Municipal.**



## **INFORMATIONS GENERALES**

### **DECLARATION D'ARRIVEE ET DE DEPART**

Régulièrement le secrétariat est appelé à délivrer des documents administratifs faisant apparaître l'adresse et l'état civil du demandeur et ce dans tous les domaines de la vie courante: justificatif de domicile, demande de carte d'identité, légalisation de signature, certificat de vie, caisse d'allocations familiales, carte grise, etc....

Cette délivrance ne peut se faire que si vous êtes inscrit auprès du secrétariat de mairie.

**Il est donc important que vous signaliez votre arrivée dans la commune ou votre départ. Cette formalité simplifiera considérablement vos démarches administratives.**

### **LOCATION FOYER COMMUNAL**

Ci-contre les tarifs de location définis par le conseil municipal pour l'année 2015. A savoir que les associations locales pourront bénéficier du foyer gratuitement une fois par an.

	Salle sans cuisine	Salle avec cuisine	Caveau
Habitants du village	100 € *	130 € *	10 €
Externes	130 € *	170 € *	30 €

\* +70€ en supplément pour le nettoyage final après location des locaux.

Pour la location de la salle, veuillez vous adresser à:

La mairie 03 89 68 60 07

Brom Roland 03 89 68 65 47

Wiederkehr Sébastien 09 52 71 23 11

### **POUBELLES**

Veuillez **ne pas sortir** les poubelles à l'avance, c'est-à-dire 2-3 jours voire une semaine avant le ramassage, **mais uniquement la veille du passage du camion.**

Les dates de ramassage peuvent être consultées sur le site internet de la communauté de communes de la Porte du Sundgau:

<http://www.portedusundgau.fr>

Rubrique: informations utiles, collecte des ordures ménagères.

### **TRANSFERT DE LA MAIRIE**

Début décembre 2014, la mairie a été transférée au 3 rue de l'école (bâtiment de l'ancienne école). Les horaires d'ouverture et permanences restent inchangés.

### **DECHETS VERTS**

Horaire d'été:            le mercredi de            09h à 18h  
                                  Le vendredi de            14h à 18h  
                                  Le samedi de              09h à 18h

Horaire d'hiver:        le samedi de              09h à 18h  
                                  Le vendredi de            14h à 18h

### **DECHETTERIE INTERCOMMUNALE**

Horaire d'été:            le mercredi de            14h à 18h  
                                  le vendredi de            16h à 18h  
                                  Le samedi de              08h à 12h

Horaire d'hiver        le mercredi de            14h à 18h  
                                  le samedi de              09h à 12h

## LES PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATIONS PREALABLES



SPIELMANN Jean-Pierre	9 rue des roseaux	Extension maison
WENZINGER Jean-Noël	rue des églantines	Maison d'habitation
NOEPEL Michel	3 rue des vergers	Extension menuiserie
RADEWAHN Olivier	6 rue des messieurs	Transformation maison
SCHIELLY Sylvain	9 rue de la liberté	Extension maison
BROM Roland	37 rue principale	Entrepôt/garage
<hr/>		
WOLGENSINGER André	4 rue de la victoire	Véranda
KLEINMANN Jérôme	49 rue principale	Piscine
ESLINGER Michel	51 rue principale	Véranda
WIEDERKEHR Sébastien	51 rue principale	Abri à moutons
SCHOEBELEN julien	2 rue des vignes	Mise en place 3 velux
ECKES Jean-Pierre	9 rue du ruisseau	Modification façade
BOULAIS Raymond	9 rue de la forge	Auvent sur escalier
GOFFIN Philippe	1 rue de la forge	Nouvelle toiture
THIAM Cheikh	6 rue des roseaux	Garage



## **CARNET DE FAMILLE**

### **ILS FONT LA JOIE DE LEURS PARENTS**

KLEIN Louise, Joséphine de KLEIN Raphaël et Céline	née le	03.02.2014
SEEBERGER Tom de SEEBERGER Grégory et CARTELLI Angélique	né le	09.05.2014
ORTLIEB Nèle, Julie de ORTLIEB Frédéric et HENNINGER Sandrine	née le	25.06.2014
ALLEMANN Lana de ALLEMANN Sacha et HEMMERLIN Sandrine	née le	04 août 2014
VIOTTI Alessio, Pascal, Julien de PILLERI Marie-Ange	né le	09.09.2014
MIOTTI Chloé de MIOTTI Frédéric et DIRRIG Adeline	née le	30.11.2014
BEGUE Dorian de BEGUE Damien et HEMMERLIN Christelle	né le	14.12.2014



### **ILS NOUS ONT QUITTES**

LATSCHA-RUNSER Marie	le	02.02.2014
RUNSER René	le	13.02.2014
GANZMANN-CHARMIOT Aurélie	le	11.04.2014
GUTZWILLER André	le	24.10.2014





# MER WENSCHA ALLES GUETA ZUM GEBURTSTAG

## nous souhaitons un très bon anniversaire

### Janvier

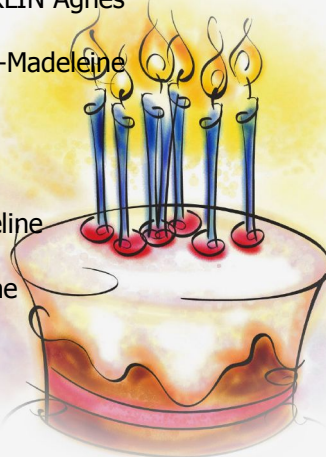
08.01.29	GRETTER Eugène	86 ans
09.01.39	BUCHELI Meinrad	76 ans
22.01.37	KLEINMANN Maria	78 ans
24.01.42	MINDEL Jean-Pierre	73 ans
31.01.40	MARX Rosalie	75 ans
30.01.44	JUD Jean-Paul	71 ans

### Février

02.02.32	BROM Eugène	83 ans
04.02.42	MUNCH Xavier	73 ans
09.02.24	COINUS Gilbert	91 ans
10.02.40	GUTZWILLER – SCHOEFFEL Marie Thérèse	75 ans
11.02.29	GUTZWILLER - SCHICKLIN Agnès	86 ans
21.02.32	SPINHIRNY Alfred	83 ans
22.02.37	PETER-HARNIST Marie-Madeleine	78 ans

### Mars

01.03.42	KLEINMANN Gabriel	73 ans
04.03.39	SPINHIRNY Gérard	76 ans
06.03.45	KLEIN - LITZLER Micheline	70 ans
16.03.39	SPINHIRNY Roger	76 ans
19.03.32	WOLF - BRAND Suzanne	83 ans
24.03.41	GASSER Eugène	74 ans
30.03.43	BOESINGER Yves	72 ans
23.03.44	HABEREY Pierre	71 ans



### Avril

06.04.38	BOESINGER – BRANTENER Nicole	77 ans
06.04.39	THOMANN Jean-Pierre	76 ans
06.04.35	WANNER Gérard	80 ans
08.04.40	MULLER Jean-Claude	75 ans
24.04.41	SCHILLING Gabriel	74 ans

### Mai

01.05.36	ORTNER – BOEGLIN Suzanne	79 ans
05.05.36	STARCK Jean-Pierre	79 ans
10.05.36	GUTZWILLER Fernand	79 ans
15.05.24	BOEGLIN - ESCALIN Louise	91 ans
20.05.32	GLATH - HERBOLD Lina	83 ans
21.05.40	DITZLER Emile	75 ans
21.05.42	SCHILLING-KOERBER Pia	73 ans

### Juin

15.06.41	KLEIN Claude	74 ans
20.06.42	RINGENBACH Jean-Paul	73 ans
21.06.28	GLATH Guillaume	87 ans
22.06.29	HELL - BOHRER Irène	86 ans
25.06.38	GUTZWILLER – SCHOEFFEL Anne-Marie	77 ans
25.06.40	SPINHIRNY – ODDOLAY Rose-Marie	75 ans
29.06.23	WEISS - GUTZWILLER Irène	92 ans

# MER WENSCHA ALLES GUETA ZUM GEBURTSTAG

## nous souhaitons un très bon anniversaire

### Juillet

07.07.40 MASSON René 75 ans  
19.07.42 COSME-SCHOENAUER Raymonde 73 ans

### Août

03.08.26 GUTZWILLER Raymond 89 ans  
07.08.41 MASSON-KLEIN Erika 74 ans  
13.08.22 COINUS-MURINO Assumpta 93 ans  
16.08.42 GRAF-SCHIRRER Odile 73 ans  
19.08.28 HASCHER Albert 87 ans

### Septembre

08.09.42 WOLGENSINGER Roger 73 ans  
15.09.42 JUD-GREDER Marthe 73 ans  
16.09.32 BIRGER Bernard 83 ans  
18.09.35 JUD Etienne 80 ans  
30.09.41 GASSER-RUEHER Suzanne 74 ans

### Octobre

01.10.30 BRUNGARD - VIRON Simone 85 ans  
09.10.42 CONFORTINI Raymond 73 ans  
17.09.45 KLEIN Raymond 70 ans  
22.10.31 BOEGLIN Paul 84 ans  
30.10.29 PETER - ERTLEN Marie -Thérèse 86 ans  
31.10.33 SPINHIRNY - HUFFSCHMITT Florentine 82 ans

### Novembre

02.11.41 RAPP Bernard 74 ans  
06.11.20 WILHELM - WIEDERKEHR Cécile 95 ans  
07.11.31 HASCHER - SCHMITT Antoinette 84 ans  
08.11.45 SINGHOFF Marie-Thérèse 70 ans  
20.11.35 BOEGLIN - BURGET Marie-Rose 80 ans  
23.11.45 WENZINGER Raymond 70 ans  
27.11.29 BROM Marcel 86 ans

### Décembre

05.12.40 LITZLER Gilbert 75 ans  
16.12.34 GRAF Siegfried 81 ans  
18.12.42 ZIMMERMANN-SCHILLING Marthe 73 ans  
20.12.45 DE BELLIS Gianfranco 70 ans  
23.12.35 GRETTER - KREUTTER Suzanne 80 ans  
27.12.40 SPINHIRNY – TRAPAN Yolande 75 ans



## LES GRANDS ANNIVERSAIRES EN 2014



Siegfried GRAF  
80 ans



Marcel BROM  
85 ans



Marie-Thérèse  
PETER-ERTLEN  
85 ans



Gilbert COINUS  
90 ans



Eugène GRETTNER  
85 ans



Agnès GUTZWILLER  
85 ans



Louise BOEGLIN  
90 ans

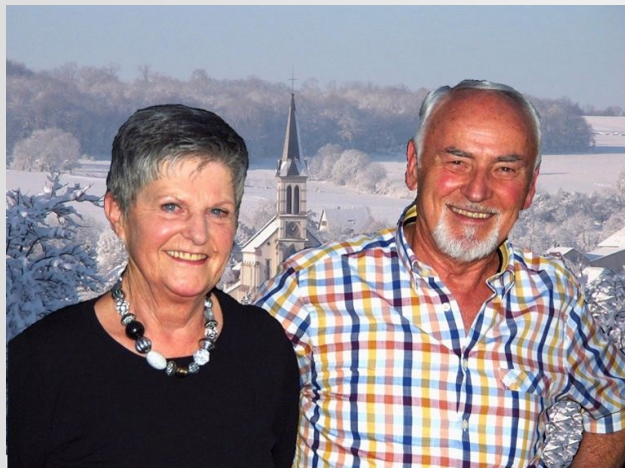


Irène Hell  
85 ans



## NOCES D'OR — NOCES DE DIAMANT — NOCES DE PLATINE

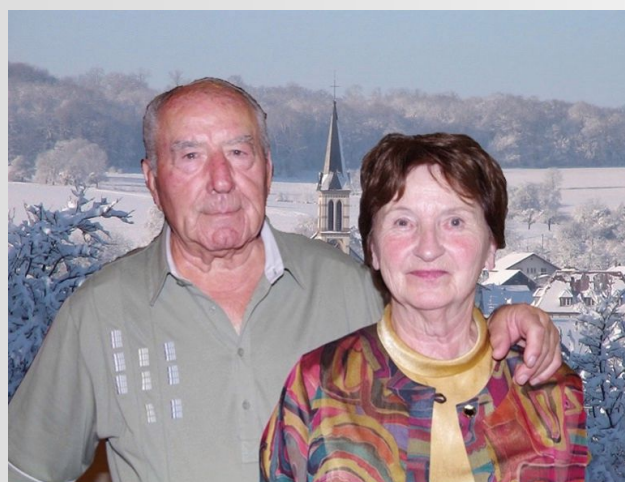
L'année 2014 a vu quatre grandes noces dans notre village, dont une en platine, on peut dire que cela est tout à fait exceptionnel !



Noces d'or  
Astrid et Hanspeter MINDEL  
50 ans de vie commune



Noces d'or  
Monique et Raymond CONFORTINI  
50 ans de vie commune



Noces de diamant  
Florentine et Alfred SPINHIRNY  
60 ans de vie commune



Noces de platine  
Assumpta et Gilbert COINUS  
70 ans de vie commune



## VIE DU VILLAGE

### Opération village propre 2014

**ACTION HAUT-RHIN PROPRE 2014**  
- évènement social -  
Le 5 avril de nombreux nouveaux arrivants se sont mobilisés pour participer aux travaux de nettoyage des sentiers, fossés, fontaines et plateau sportif avant de passer à table dans la salle communale. Dégustation et ambiance assurées !





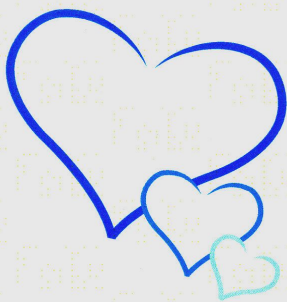
## VIE DU VILLAGE

Commémoration du 75<sup>ème</sup> anniversaire de l'évacuation dans les Landes

### Dans les pas de l'histoire

Le 4 septembre 1939, sombre période de notre histoire, est déclenchée une opération d'envergure consistant à évacuer 27000 Haut-rhinois vers le sud-ouest de la France, parmi lesquels 243 Michelbachois qui furent accueillis à Saint-Justin dans les

Pour commémorer cet anniversaire, une trentaine d'habitants de notre village ont effectué le déplacement à Saint-Justin du 23 au 25 août 2014 pour participer à la cérémonie officielle le 24 août à Mont de Marsan où se sont retrouvés Haut-rhinois et Landais, soit environ 1500 personnes pour suivre un office œcuménique animé par les musiques de Hirsingue et Saint-Justin réunies pour l'occasion, devenues « musique de l'amitié ». A l'issue de l'office tous les participants se sont retrouvés dans la salle des fêtes de Mont de Marsan pour prolonger cette belle journée autour d'un repas d'amitié.



Une amitié vraie, c'est un regard,  
Un sourire, des cœurs qui s'ouvrent...  
Une amitié vraie, c'est le plaisir de se revoir,  
Un besoin d'être ensemble, une joie simple...  
Une amitié vraie, ce sont des instants de bonheur  
Une relation qui reste, un soleil dans les âmes...  
Une amitié vraie : c'est tout cela, et c'est la nôtre !

Jean-Yves MONTUS - Président des Amis du Haut Rhin

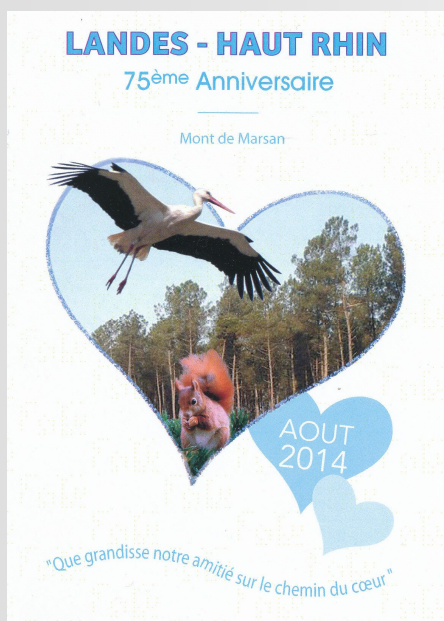
LANDES HAUT-RHIN  
75<sup>ème</sup> Anniversaire de l'Evacuation  
24 août 2014



## VIE DU VILLAGE

### Commémoration du 75ème anniversaire de l'évacuation dans les Landes

Le temps étant aux retrouvailles et à la fête, la municipalité de Saint-Justin a offert, samedi 23, une soirée commune à Douzevielle aux Michelbachois et à la musique de Hirsingue qui fêtait par ailleurs ses 25 ans d'amitié avec la musique de Saint-Justin. Pendant cette soirée furent échangés cadeaux et souvenirs, le tout bien-sûr dans la bonne humeur et avec le sourire.





## VIE DU VILLAGE

*FÊTE DU PAIN 2014 - Comme toujours le soleil était au rendez-vous...*

Toutes générations confondues, jeunes et moins jeunes participaient comme d'habitude à la très belle réussite de la fête du pain, doyenne de la ronde des fêtes du Rhin au Sundgau.





# VIE DU VILLAGE

## FÊTE DU PAIN 2014 - Les chars





# VIE DU VILLAGE

FÊTE DU PAIN 2012 - Les acteurs en herbe !





# VIE DU VILLAGE

## FÊTE DU PAIN 2012/5 - Les acteurs d'un jour...

Fruit d'un travail collectif, la réussite de cette journée fût à la hauteur de l'attente du public !





## VIE DU VILLAGE

### Fête de Noël des aînés

Le dimanche 14 décembre 2014 la municipalité conviait à son traditionnel repas de Noël les 104 aînés du village.

Au programme :

Le mot d'accueil du maire

Le pot au feu préparé par le traiteur Wimmer et servi par le conseil municipal

La danse et les chants des élèves de la classe maternelle et CM1 / CM2 sous la responsabilité de Mme Martin et Mme Holveck

Les chants des 4 membres du groupe scénographie.

Si la météo ne s'est pas montrée complice d'une fête hivernale cette année, l'ambiance festive s'est bien imposée et nos aînés ainsi que les organisateurs ont été comblés.





## VIE DU VILLAGE

### Saint-Nicolas à l'école

# SAINT NICOLAS

Vendredi 5 décembre 2014, Saint Nicolas nous a fait une petite visite à l'école. Il est venu habillé de son bel habit rouge avec sa mitre sur la tête et sa crosse à la main. Par contre, son âne, Carotte, ne l'a pas accompagné : il a mangé trop de carottes !



Nous lui avons chanté un chant d'Afrique et un chant tout particulièrement pour lui. Il a beaucoup aimé, du coup il a procédé à la distribution des surprises ! Même les élèves de Madame Holveck y ont eu droit, puisqu'ils ont également bien chanté !



Puis, nous avons eu un délicieux goûter : Manala et chocolat chaud.

## VIE DU VILLAGE

### Commémoration du 11 novembre

C'est à l'issue de la messe dominicale que la commune de Michelbach-le-Haut a commémoré l'Armistice du 11 Novembre 1918. Le maire, André Wolgensinger, a déposé une gerbe sur le monument aux morts avant de s'y recueillir lors de la Sonnerie aux morts. À l'issue de la cérémonie de mémoire, une seconde partie était consacrée à la promotion de sapeurs-pompiers du corps de Michelbach-le-Haut par le maire et le chef de corps Jean-François Brom. Ainsi le sergent-chef Franck Meyer, du corps de première intervention de la commune, a été élevé au grade d'adjudant de sapeurs-pompiers volontaires. Les caporaux-chefs Eric Brand et Thierry Wolgensinger ont été nommés au grade de sergent. Le sapeur première classe Olivier Klein a été nommé au grade de caporal. A l'issue de la cérémonie le maire convia l'ensemble des personnes présentes à partager le verre de l'amitié au foyer communal.



A gauche:  
Le caporal  
Olivier KLEIN



A droite:  
Le sergent  
Eric BRAND



A gauche:  
Le sergent  
Thierry  
WOLGENSINGER



A droite:  
L'adjudant  
Frank MEYER

Félicitations aux nouveaux promus !





## **DOSSIER**

### *Les détecteurs de fumée*

#### **Installation de détecteur de fumée**

Tous les lieux d'habitation devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé au plus tard le 8 mars 2015. D'autres mesures de sécurité devront également être prises dans les parties communes, avant cette même date, pour éviter la propagation d'incendie.

#### **Détecteurs de fumée dans le logement (appartement, maison)**

##### **Objectifs**

L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie et d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie.

##### **Caractéristiques exigées**

Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604.

Les détecteurs utilisant l'ionisation sont interdits, car ils sont radioactifs.

**À noter :** il existe des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes fonctionnant grâce à un signal lumineux ou vibrant.

##### **Obligation d'installation**

Le détecteur doit être fourni et installé par le propriétaire du logement, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location, d'ici le 8 mars 2015.

Avant cette date et si le logement est occupé par un locataire, une alternative est offerte au bailleur qui peut :

soit, fournir le détecteur à son locataire

soit, lui rembourser l'achat. Dans ce cas, il appartiendra au locataire de procéder à la pose du détecteur.

Le détecteur doit être installé de préférence dans la circulation ou dégagement desservant les chambres. Il doit être fixé solidement en partie supérieure, à proximité du point le plus haut et à distance des autres parois ainsi que des sources de vapeur.



## DOSSIER

### Les détecteurs de fumée

#### **Obligation de vérification**

À partir du 8 mars 2015, la vérification de présence et du bon fonctionnement du détecteur sera faite au moment de la mise en location du logement lors de l'état des lieux d'entrée.

L'obligation d'entretien et de remplacement du détecteur appartient à l'occupant du logement. Ainsi, dans un logement loué, le locataire doit veiller en cours de bail au bon fonctionnement du détecteur en vérifiant et en remplaçant les piles ou le détecteur (en cas de défaillance), à moins qu'il occupe :

un logement à caractère saisonnier,

ou un logement-foyer,

ou une résidence hôtelière à vocation sociale,

ou un logement de fonction,

ou une location meublée.

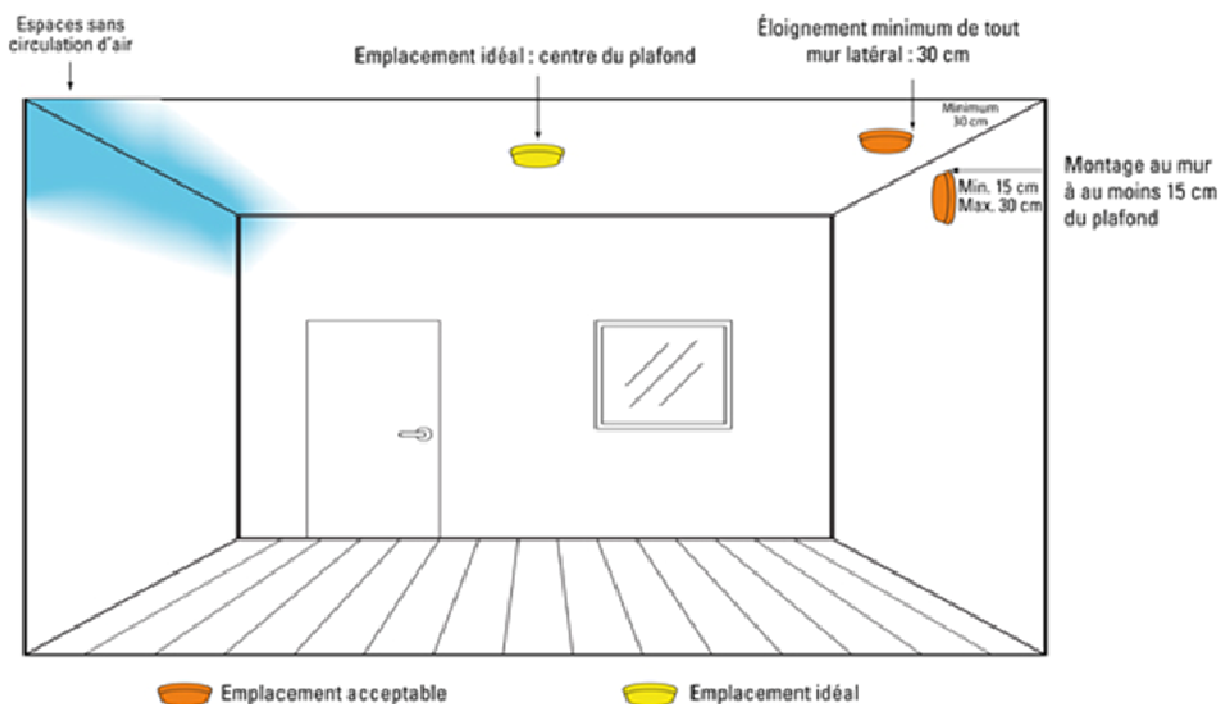
Dans ces logements, l'obligation de vérification du bon fonctionnement du détecteur appartient au propriétaire du logement.

#### **Remise d'une attestation à son assureur**

Le locataire ou le propriétaire qui occupe son logement doit notifier l'installation du détecteur par la remise d'une attestation à l'assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie.

Aucune sanction n'est actuellement prévue par la réglementation en cas de non installation du dispositif.

Les compagnies d'assurance ne pourront d'ailleurs pas se prévaloir du défaut d'installation du détecteur pour s'exonérer de leur obligation d'indemniser les dommages causés par un incendie dans les logements.





## **DOSSIER**

### **Cadre de vie**

#### **Respecter son village et ses voisins**

Voici quelques règles à respecter pour rester en bons termes avec ses voisins et ne pas risquer d'être verbalisé pour des manquements aux normes d'hygiène et de sécurité.

#### **Réglementations diverses**

##### **Bruit et tapage nocturne:**

Tout bruit particulier de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage et à la santé de l'homme est interdit. Le bruit est évalué par sa durée, sa répétition et son intensité. Les travaux de jardinage ou de bricolage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (utilisation d'appareils tels que tondeuses à gazon, taille-haies, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies...) ne sont autorisés que **le lundi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 20h00, le samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00**, à l'exclusion des jours fériés.

##### **Élagage des arbres ou haies:**

Les riverains doivent élaguer en limite de leur propriété les arbres ou haies en bordure de voies publiques et privées de manière à ne pas gêner la circulation des piétons.

##### **Entretien des trottoirs et des caniveaux:**

Les propriétaires et les locataires sont tenus d'assurer le nettoyage des caniveaux et des trottoirs, ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété. Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs d'eaux pluviales.

##### **Neige et glace:**

Les propriétaires et les locataires sont tenus de balayer la neige et de casser la glace devant leur maison et sur le trottoir situé au droit de leur habitation. Par temps de verglas, ils jetteront sur les trottoirs du sable ou du sel. Il est également important de dégager l'accès aux boîtes aux lettres pour permettre au facteur de distribuer le courrier dans les meilleures conditions possibles. En cas d'accident, leur responsabilité civile pourrait être engagée. Le personnel communal assure quant à lui le dégagement et le salage des chaussées ainsi que le nettoyage des trottoirs situés devant les bâtiments communaux.

##### **Occupation du domaine public à titre temporaire:**

Toute occupation du domaine public (dépôt de benne, entrepôt de matériaux de construction, mise en place de palissade, pose d'échafaudage, occupation de place de stationnement, toute emprise débordant sur le domaine public) donnant lieu à la perception d'un droit de voirie, doit faire l'objet d'une demande et d'une autorisation préalable auprès de la mairie.

# DOSSIER

## Information civique

### **Le Maire**

Il est élu par le Conseil municipal. Sous l'autorité directe du Préfet, représentant de l'État dans le département, le Maire doit assurer à ce titre certaines responsabilités

- il assure la publication des lois et règlements nationaux
- il exerce une fonction administrative (organisation des élections, recensement...)
- officier d'état civil, il célèbre les mariages et enregistre les naissances et les décès
- officier de police judiciaire, il veille à l'ordre public et dresse des procès-verbaux en cas d'infractions à la législation.

### **Les Adjoints**

Élus par le Conseil municipal et responsables devant le Maire, ils ont deux fonctions : exercer les attributions que le Maire leur délègue par arrêté municipal et suppléer le Maire lorsque celui-ci est empêché (célébration des mariages, délivrance des extraits ou copies d'actes...),

### **Les Commissions municipales**

Les Commissions municipales examinent les dossiers. Les avis des Commissions sont consultatifs, mais le Conseil municipal est tenu informé de leurs travaux et de leurs choix. Leurs séances ne sont pas publiques.

### **Le Conseil municipal**

Le Conseil municipal représente les habitants. Ses attributions sont très larges depuis la loi de 1884 qui le charge de régler « par ses délibérations les affaires de la commune ». Il émet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local : il vote le budget, approuve le compte administratif, il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal. Le Conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre.

La séance est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos.

Les comptes-rendus des séances du Conseil municipal sont affichés en mairie dans leur intégralité.

## **Vos élus municipaux**

### **Votre Maire:**

André WOLGENSINGER

### **Vos Elus:**

Roland BROM            1er adjoint  
Jean-Marie RUNSER    2ème adjoint  
Jacqueline BUCHELI   3ème adjointe  
Stéphanie BERTAUX  
Monique GRETTTER  
Martine LATSCHA  
Sonia WOLGENSINGER

Christian BRECHENMACHER  
Mathieu GUTZWILLER  
Patrick HASCHER  
Patrick KLEIN  
Joël WALTER  
Sébastien WIEDERKEHR  
Roger WEISS



**LE RÔLE DE CHACUN**

► **LE MAIRE**

Pivot en matière de prévention de la délinquance dans sa commune, le maire est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif.

**Un protocole peut être signé** entre le maire, le préfet et le commandant de groupement afin de définir les modalités pratiques et les procédures d'évaluation du dispositif.

► **LES RÉSIDENTS**

Sensibilisés aux phénomènes de la délinquance au cours des réunions publiques, les habitants du quartier doivent adopter des actes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects, ...

► **LA GENDARMERIE**

Le dispositif est strictement encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.

Les relations entre les habitants d'un quartier et la gendarmerie s'en trouvent alors renforcées.

**À RETENIR**

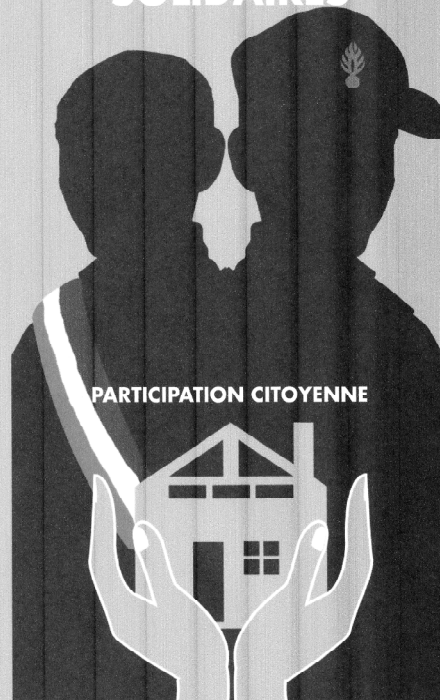
- Engagement du maire dans le champ de la prévention et de la tranquillité publique.
- Renforcement des solidarités de voisinage en créant ou recréant du lien social.
- Baisse du sentiment d'insécurité : rassure les citoyens et crée un sentiment d'insécurité chez les délinquants potentiels.

contactez votre brigade de gendarmerie :



conception graphique : 2014-1089 / Sirpa Gendarmerie © BRI PHARTARD

**VOISINS ET SOLIDAIRES**



GENDARMERIE NATIONALE

**LE DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE**

**UNE DÉMARCHE PARTENARIALE ET SOLIDAIRE**

Instaurée pour la première fois en 2006 sous l'appellation de « voisins vigilants », la démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur propre environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des problématiques de cambriolages, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

Il complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune (opération tranquillité vacances, opération tranquillité seniors, réunions de sensibilisation, développement de la vidéoprotection,...).

**PRÉSENTATION GLOBALE DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION CITOYENNE**



**SUSCITER L'ADHÉSION**  
Organiser une réunion publique



**IDENTIFIER**  
Recenser les quartiers concernés



**FAIRE SAVOIR**  
Communiquer (presse, TV) et proposer l'installation d'une signalétique dissuasive



**RENFORCER LA PRÉSENCE ET INTERVENIR**  
Sur renseignement, agir de manière ciblée et réactive



**ENTRETIENIR LE LIEN**  
Echanger les informations, procéder à des bilans réguliers

## POEME ALSACIEN

### A friejohr fer eiseri Sproch.

Ich will wieder schriba a nei Gedicht,  
vo n'ara alti Gschicht.  
As hät ägfänga vor 70 zig Johr,  
mîr Alti wîsses no, as îsch wohr.  
Wo andlig da schrecklig Chrieg, îsch g'seh vorbi,  
un d'Heili – Heilo, sîn wieder heim, eber d'r Rhi.  
Un mîr wieder frei hei derfa sâga, wâss ma dankt  
ja d'Freiheit îsch a Gottes g'schang'g.  
Aber do drîn îsch doch a dûnkla Flaga,  
îch mues's Eich doch sâga  
In da Chînder hät ma verbotâ, bi Strof,  
fer reda îhri Muedersproch.  
D'r slogan îsch g'seh, "C'est chic de parler français."  
âber îsch's o schic g'seh, d'avoir honte de parler l'alsacien ?  
As gît kei Lând, as îsch a Schând.  
Wo d'Eltara ûn îhri Chînder, nîmi reda âm Tisch,  
a so wiâ îhna d'r Schnâbel g'wâgsa îsch.  
Doch d'Menscha ûn d'r Wînd,  
andara sîch g'schwînd  
Jetz sahn si's dâs's notwandig îsch, ûn kei Schând,  
fer Elsassisch reda, în eiser'm Dreiecklând.  
Zwîscha îm Vâter ûn îm fils,  
wenn Ar a mol will go schâffa, în d'r Schwitz  
Waga dam muess m's sâga ganz lütt,  
âs's herâ âlli Litt.  
Un printemps pour notre langue,  
A Friejhor fer eiseri Sproch,  
Hoffendlig îsch's nît d'spoht.

Vom Hâscher albert, vo Obermîchelbâch-lâ-Haut

### Légende pour lire le dialecte alsacien.

â – avec accent, il faut lire : en  
ä – " " " : ai  
î – " " " " " : é  
û – " " " " " : ou  
ü – " " " " " : u  
v – " " " " " : f  
ch – " " " : r r r r r dans la gorge





## LA PAGE DES ASSOCIATIONS

### Sapeurs-Pompiers 2014 : Regard sur l'année écoulée

Chers habitants de Michelbach-le-Haut,

A l'heure où vous lirez ces quelques lignes, l'année 2014 sera achevée. Il est donc de tradition de jeter un regard sur les activités du corps et de l'amicale de l'année écoulée.

Durant les premiers mois de l'année nous avons œuvré sous les conseils avisés de notre chef de chantier Eric Brand afin de mener à bien un projet qui nous tenait tous à cœur, à savoir la rénovation du garage du dépôt ainsi que la création de vestiaires.

C'est ainsi que pendant les mois d'hiver début 2014 de nombreux samedis ont été consacrés à bétonner, carreler, poser des rails, des plaques, installer l'électricité, poser un faux plafond, tout cela pour arriver à un résultat final qui nous ravit tous, à savoir un garage accueillant et des vestiaires dignes de ce nom.

Du côté opérationnel, le corps est intervenu à 15 reprises en 2014 (en légère hausse par rapport à 2013). Entre autres pour 2 AVP (accident sur voie publique), 4 secours à personnes, 1 assèchement de locaux, 4 destructions de nid d'hyménoptères, 2 dégagements de chaussée et 2 extinctions de feux.



Cette année opérationnelle aura été à l'image des précédentes, en effet, la tendance 2014 est à nouveau clairement axée sur le secours à personne.

Pour faire face à ces différentes interventions, notre corps se forme tout au long de l'année au travers d'exercices et de différentes formations.

Revenons sur les différentes actions de formation de l'année :

Marie Hascher a effectué avec succès sa formation P.H.T.L.S (Pre Hospital Trauma Life Support) formation de secours à personne, formation très poussée qui lui servira dans ses prochaines missions dans notre CPI mais aussi au centre de secours de Waldghoffen où elle assure des gardes.

L'ensemble des secouristes du corps s'est recyclé comme tous les ans pendant toute une journée du mois de février. L'ensemble des participants a été validé.

L'exercice de printemps commun avec le corps de Knoeringue ayant pour thème un accident d'engin agricole contre une voiture a été un succès.

Pour boucler l'année de formation, l'exercice de clôture en commun avec nos voisins d'Attenschwiller, a eu lieu il y a quelques semaines à Attenschwiller.

Le thème retenu était une importante déflagration dans un garage et la prise en charge de 3 victimes gravement atteintes.

La bonne coopération et la formation des deux corps ont permis le bon déroulement des opérations de secours.

## LA PAGE DES ASSOCIATIONS

La bonne coopération et la formation des deux corps ont permis le bon déroulement des opérations de secours.

Au mois de novembre, à la suite de la cérémonie de l'armistice, nous avons mis à l'honneur certains membres du corps par des remises de grades. Olivier Klein a été nommé Caporal, Thierry Wolgensinger et Eric Brand ont tous deux été nommés Sergent, et Frank Meyer a été élevé au grade d'Adjudant.

Nous sommes toujours à la recherche de bonnes volontés pour s'engager à nos côtés.

Pour tous renseignements quant à un éventuel engagement, je suis à votre disposition pour répondre à vos questions au 06.81.03.79.23.

Du côté de l'amicale, l'année a également été bien remplie.

La fête du pain et la vente des calendriers ainsi que les nombreux montages de chapiteaux ont été autant d'occasions de nous retrouver et de travailler tous ensemble.

Sur ce, permettez-moi de vous souhaiter une excellente année 2015, qu'elle soit remplie de joie, de bonheur et de réussite.

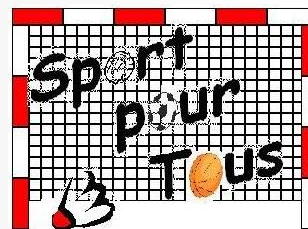
Adjudant BROM Jean-François  
Chef de corps  
CPI Michelbach-le-Haut





## LA PAGE DES ASSOCIATIONS

### ASSOCIATION SPORT POUR TOUS



Notre association a vu le jour en 2008 et compte à ce jour environ une vingtaine de membres.

Nous sommes une équipe dynamique et motivée et nous nous rencontrons

**le mercredi soir de 19h30 à 21h30 à la salle des sports de Buschwiller.**

Lors de chaque séance, nous pratiquons deux sports d'équipe tels que le basket, le volley, le foot, le badminton, le pingpong ou encore le hockey en salle...

C'est un moment agréable et convivial où le sport et la bonne humeur se mélangent parfaitement ! Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux membres, avis aux amateurs!

En plus de nos rencontres sportives, nous prenons chaque année part à la fête du pain où nous proposons de la paëlla accompagnée d'une sangria ou de ham-



burgers.

Merci à toutes les personnes qui donnent de leur temps pour faire de cette manifestation une belle fête !

Cette année, nous avons organisé notre sortie à la Brasserie de Saint-louis où nous avons été chaleureusement accueillis par le propriétaire des lieux.

Nous avons pu découvrir le procédé de fabrication de la bière avant de la déguster !

Certes, il ne s'agit pas là d'une rencontre très sportive mais c'était un moment très convivial et surtout très apprécié !

***Pour terminer, nous vous souhaitons à tous une excellente année 2015.***



## LA PAGE DES ASSOCIATIONS



Collection de  
- Ancien matériel agricole  
- Charrette  
- Charrue  
- Tracteur  
- Petit matériel divers

**PRESIDENT**  
WENZINGER Raymond  
15 rues de Folgensbourg  
68220 Michelbach le haut  
Tel : 03 89 68 68 10

### Une année de rangement, tri de pièces et machines ainsi que de nombreuses fêtes et manifestations ...

Les années se suivent et se ressemblent... En 2014, les membres et sympathisants de l'association ont eu de nombreuses activités, des temps forts pour préparer au mieux les fêtes et expositions :

- Participation avec 4 tracteurs à la fête "Sundgo' oldies" de **Muespach** le 8 juin
- Visite du musée des sapeurs-pompiers de **Vieux-Ferrette** le 17 août
- exposition de 6 tracteurs au salon "Agrogast" à **Hagenthal le Haut** du 22 au 25 août.

### Début septembre

- Montage du chapiteau *mis à disposition par le photo-club*, afin de protéger des intempéries les batteuses anciennes en bois.
- Exposition du matériel rénové à la fête du pain le 14 septembre.
- Organisation du concours "la chasse aux trésors" sous le chapiteau lors de la fête du pain
- Participation très active au **34ème cortège de la fête du pain** par la mise à disposition de matériel, ustensiles et tracteurs... et la confection de 3 chars pour le cortège.

- Organisation des **5èmes "portes ouvertes"** dans le cadre de la journée du patrimoine le 21 septembre : expositions, démonstrations et repas convivial.

lundi 22 septembre: matinée de visite guidée de l'exposition pour l'école primaire sous le parrainage de Claude Gretter (*président des entrepreneurs d'Alsace*), avec le soutien de la Communauté de communes de la Porte du Sundgau et de la municipalité.





## LA PAGE DES ASSOCIATIONS



Collection de  
- Ancien matériel agricole  
- Charrette  
- Charrue  
- Tracteur  
- Petit matériel divers

**PRÉSIDENT**  
WENZINGER Raymond  
15 rues de Folgensbourg  
68220 Michelbach le haut  
Tel : 03 89 68 68 10

### Merci aux généreux donateurs:

- 1 tracteur Deutz -*monocylindre de 15 cv* de Hagenthal le Haut.
  - 1 tracteur Holder P 12 *monocylindre de 12 cv* de Buschwiller et l'ensemble des accessoires : *fraise, pulvérisateur fruitier, barre de coupe*
- 1 charrue déchaumeuse *pour traction animale* de Michelbach le Haut.

***Pour rénover ce matériel, les membres disponibles se retrouvent tous les mardis de 14 h à 18 h au local .Avis aux amateurs !***

---



### Dates à retenir

**23ème marché aux puces et fête de l'artisanat courant mai 2015**

**6ème journée "portes ouvertes" dimanche 20 septembre 2015**

Le président et toute l'équipe de l'association "Leiterwaga" vous souhaitent une bonne et heureuse année 2015.

## LA PAGE DES ASSOCIATIONS

### 2014, de nouveaux projets

Tout au long de l'année, l'association La Farandole, composée actuellement de 11 membres actifs et dynamiques et aidée par de nombreuses bonnes volontés, propose aux enfants et aux jeunes des temps de loisirs et des animations, aux familles des temps de rencontres et de convivialité.



L'année a commencé avec la 8<sup>ème</sup> édition du Carnaval Intercommunal des Enfants, placée sous le thème des Pirates. Comme chaque année, cet événement constitue un temps fort de notre activité associative en unissant les efforts de plusieurs acteurs locaux, tels que le Leiterwaga, la Gugga des Dry Ratzer, les corps de pompiers des communes de Michelbach le haut et d'Attenschwiller et le service Jeunesse de la CCPS et nous les en remercions. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le dimanche 8 février...

En avril, nous avons participé pour la 6<sup>ème</sup> fois au week-end du Printemps de la Création de la Fédération des Foyer-Clubs d'Alsace à Blodelsheim, avec un atelier de couture proposé par les jeunes « Folles du Fil », une initiation à l'origami et une démonstration très appréciée de sculptures de ballons. Cette édition du Printemps de la Création nous a par ailleurs permis d'échanger nos expériences sur la pratique des loisirs créatifs avec les bénévoles de différents foyers-clubs du département.

Le festival de L'Oreille Absolue Fait son Cirque et la Fête du Pain sont aussi l'occasion pour la Farandole de participer aux événements festifs de la commune en proposant des activités aux enfants (maquillage, sculpture sur ballons, bricolages divers...) et en permettant à des jeunes de s'impliquer sur une manifestation associative.

L'année s'est achevée avec la visite du Saint-Nicolas à la Halle de la Liberté d'Attenschwiller, réunissant petits et grands autour du spectacle du magicien Majerik, avec l'aide d'un groupe d'ados qui a tenu la buvette. Une partie des bénéficiaires leur permettra d'organiser prochainement une sortie.

Les bénévoles de l'association proposent et animent également des activités variées pendant les vacances scolaires avec le service Jeunesse de la CCPS: activités manuelles, visite de l'école de chiens d'aveugles à Allschwill, ateliers des cinq sens, cuisine du monde, visite du musée Fernet-Branca et atelier peinture, excursion au Dino-Zoo dans le Doubs, émaux...

L'école de couture «Les Folles du fil» poursuit ses ateliers régulièrement et permet à des jeunes de s'initier aux bases de la couture, du crochet et du tricot pour réaliser objets décoratifs, vêtements ou accessoires de mode. Nous remercions la commune de Michelbach le haut d'accueillir l'atelier à la salle communale.

Par ailleurs, un groupe de littérature de jeunes lycéens verra le jour début 2015.

Désireuse de participer activement à la politique Enfance & Jeunesse de notre territoire en collaboration avec le réseau associatif local et départemental, les communes et la communauté de communes de la Porte du Sundgau, l'association a initié en 2014 une démarche de réflexion et de renouvellement de son projet associatif, qui sera présentée dans le courant de l'année 2015 à l'occasion du 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'association.

Nous vous souhaitons à toutes & tous une bonne et heureuse année 2015.

Nos actions et nos projets vous intéressent ? Contactez-nous !

Estelle Folcher, présidente  
[estelle.folcher@yahoo.fr](mailto:estelle.folcher@yahoo.fr)

Edith Secci-Muniz, vice-présidente  
[edith.muniz@orange.fr](mailto:edith.muniz@orange.fr)



# LA PAGE DES ASSOCIATIONS

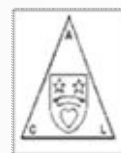
*Le carnaval des enfants*





## LA PAGE DES ASSOCIATIONS

**Association Culture et Loisirs de Michelbach-le-Haut**



Une association aux multiples activités.



### Visite des salines de Rheinfelden :

18 personnes ont participé à cette très intéressante visite.

Le sous-sol de la région contient du sel, en plus de la potasse.

La méthode d'extraction utilisée par l'entreprise des salines du Rhin s'apparente à la méthode utilisée au temps de Louis XIV, par exemple à Arc et Senant dans les salines royales, mais la technique n'est évidemment plus comparable.

De l'eau est injectée dans le sous-sol pour diluer le sel et maintenir la stabilité du sol de surface. Cette eau fortement salée est pompée en surface et séchée pour obtenir un sel utilisable pour le déneigement et pour la consommation.

Les participants à cette excellente présentation de cette visite de l'usine et des installations anciennes étaient ravis.

### Activité scénographie :

Ce groupe a animé le repas annuel de l'ACL au foyer de Michelbach-le-Haut. Notez que le groupe de scénographie cherche des chanteuses et chanteurs ayant une certaine expérience afin d'étoffer ses rangs.

Les personnes intéressées sont priées de contacter Jérôme Ott au

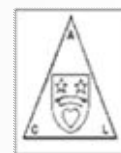
09.71.30.67.06

ou Jean-Paul Ringenbach au 03.89.68.66.31.



## LA PAGE DES ASSOCIATIONS

### Association Culture et Loisirs de Michelbach-le-Haut



#### Mini-golf

Le premier semestre de l'année s'est terminé par la traditionnelle partie de mini-golf à Weil am Rhein.

#### Randonnées pédestres :

Un temps exceptionnel nous a permis, surtout en semaine, d'entreprendre 25 magnifiques randonnées pédestres dans les montagnes avoisinantes. Les retraités se sont régalés, avis aux amateurs.

#### Pétanque :

Les séances du lundi après-midi sont toujours aussi appréciées par les seniors, tou-



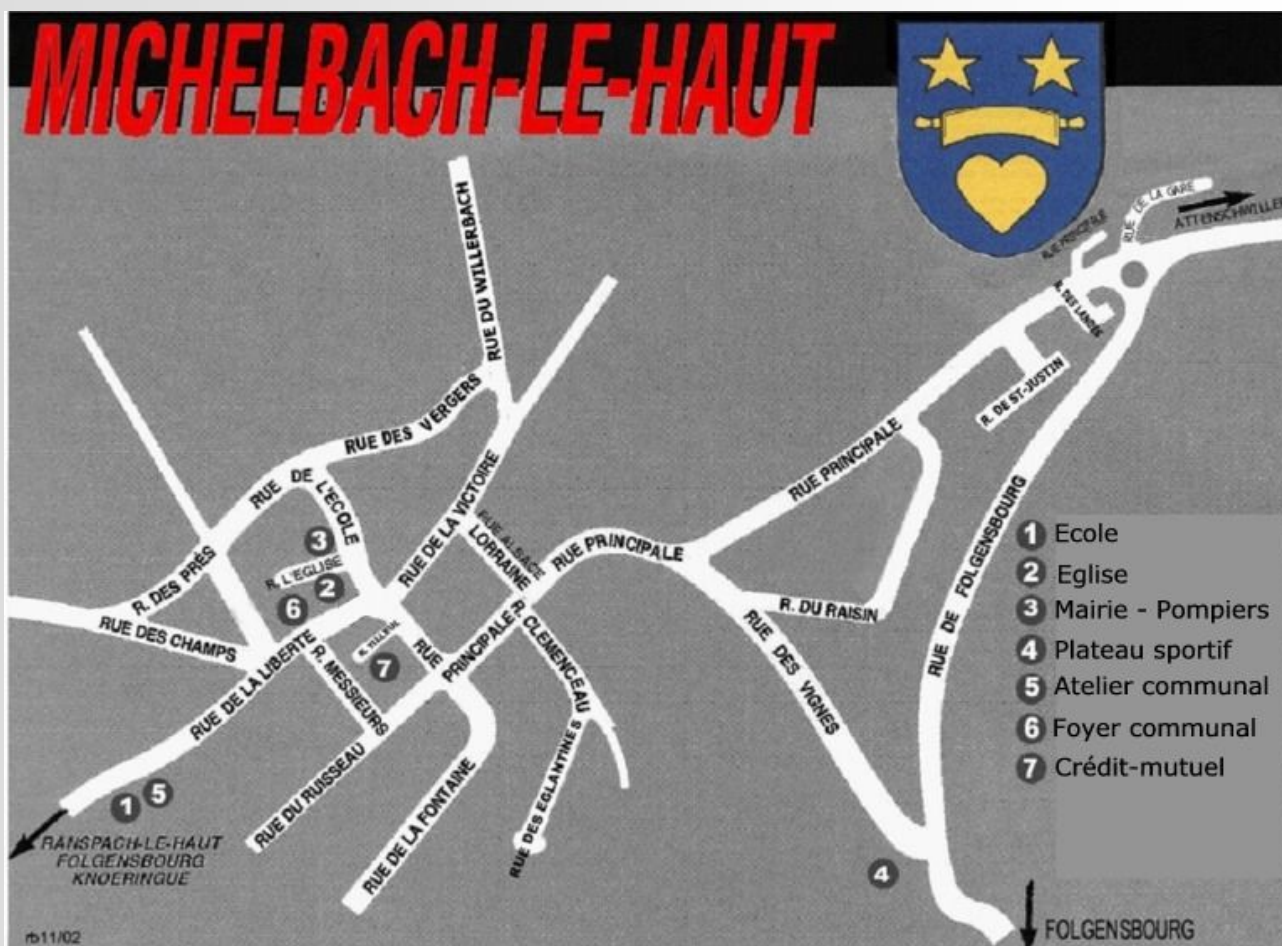
jours présents ! (sauf cas de force majeure !).

#### Autres manifestations:

Tout au long de l'année, les membres sont invités à profiter des nombreuses manifestations théâtrales et musicales dans notre région des 3 frontières.

Venez nous rejoindre ! Nous accueillons avec plaisir de nouveaux membres avec qui nous aimerions partager nos multiples activités.

**Les membres de l'ACL vous souhaitent à toutes et à tous une  
bonne année 2015**



**Tél. : 03.89.68.60.07 – fax : 03.89.70.54.33**  
**Courriel : mairie.michelbach-le-haut@wanadoo.fr**

### **Permanences secrétariat**

le lundi de 17h00 à 18h30  
le mercredi de 17h00 à 18h30

### **Permanence du maire et des adjoints**

**Horaire d'hiver:**  
le jeudi de 20h00 à 21h00

**Horaire d'été:**  
le jeudi de 20h30 à 21h30

ou sur rendez-vous tél. : 03.89.68.60.07